

Séance du 06.03.2014

Votations du 18 mai 2014

Ces scrutins se dérouleront dans le hall d'entrée du bâtiment de l'administration communale.

Transport de personnes par hélicoptère

A l'occasion du 20^{ème} anniversaire de la cabane des Audannes qui aura lieu le 16.08.2014, le CC autorise le transport de personnes par hélicoptère sur le territoire communal.

Pour la place de Serin, l'accord du propriétaire du fond, soit l'alpage de Serin, devra être obtenu par la compagnie Air-Glacières.

CSP de l'Adret

Le CC prend connaissance et accepte le règlement intercommunal sur la protection contre l'incendie et les éléments naturels. Il sera transmis au CG pour traitement.

Bourgeoisie

Le Conseil bourgeoisial (CB) prend connaissance et accepte les comptes 2013.

Présentation du résultat annuel

Comptes 2013

Compte de fonctionnement

Résultat avant amortissements comptables

Charges financières	fr.	149'571.91
Revenus financiers	fr.	146'756.06
Excédent de charges	fr.	2'815.85

Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement	fr.	2'815.85
Amortissements ordinaires	fr.	43'947.00
Excédent de charges	fr.	46'762.85

Le CB prend connaissance et accepte le budget 2014.

Présentation du résultat annuel

Budget 2014

Compte de fonctionnement

Résultat avant amortissements comptables

Charges financières	fr.	100'000.00
Revenus financiers	fr.	145'100.00
Excédent de charges	fr.	45'100.00

Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement	fr.	45'100.00
Amortissements ordinaires	fr.	45'000.00

Excédent de produits	fr. 100.00
Financement	
Marge d'autofinancement	fr. 45'100.00
Excédent de financement	fr. 45'100.00

Une participation de Fr. 31'160.55 aux frais de mensuration SAU Lot 10 grève lourdement le présent exercice. Elle est l'élément majeur et non prévu qui provoque le résultat négatif de cet exercice.

Le CB prend connaissance et accepte le plan financier 2014-2017.

Séance du 20.03.2014

Commission bourgeoisiale

Le CC prend connaissance de la démission de M. Albert Bétrisey. En remplacement, l'Entente Libérale Radicale propose M. Bernard Jean comme membre de la commission bourgeoisiale. Le CC ratifie cette proposition.

Nominations

Suite à la mise au concours d'un poste de collaborateur au service technique communal, le CC décide d'engager M. Jean-Claude Lambiel, domicilié à Riddes. Le taux d'activité est de 100 %.